XXe ANNEE — N° 6624 — LUNDI 21 DECEMBRE 1908

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie Française.

Le Réveillon d'Austeritz

Le 3 décembre 1805, à la nuit, un cavalier enveloppé d'un ample manteau galopait sur une route des environs d'Austerlitz.

Le froid était vif.

Le fameux soleil qui, la veille, avait éclairé la bataille d'Austerlitz, n'avait pas réchauffé la terre de ses éphémères rayons. Toute la journée, une neige drue était tombée, et, maintenant, un épais tapis blanc couvrait la campagne déserte, sur laquelle se dressaient, désolées, les silhouettes des arbres fouettés par le vent.

L'officier allait bon train. Il se dirigeait vers une ligne rouge et fumeuse de feux de bivouac.

Tout à coup, il s'arrête.

Une plainte a frappé son oreille.

Il interroge l'horizon, regarde plus près de lui, et finit par découvrir une forme noire couchée dans le fossé bordant le chemin.

Vite, il met pied à terre. Ce mouvement découvre un uniforme d'officier français.

Le cavalier, tenant son cheval par la bride, s'approche de la forme noire. Il reconnaît une femme. La malheureuse est transie, grelottante, incapable de faire aucun mouvement.

A son approche, elle dit d'une voix faible, en allemand :

— Au secours !

L'officier se penche sur elle et la questionne dans la même langue :

— Est-ce le froid ou la fatigue qui vous ont forcée de vous arrêter là ?

— Hélas ! monsieur, je suis épuisée, je suis morte !... Jamais je n'arriverai !

— Où alliez-vous ?

— Chez mes enfants qui m'attendent... Mais je ne les reverrai plus... Je vais mourir ici...

— Non, vous ne mourrez pas, ma brave femme. Je vais vous prendre avec moi.

— Vous, monsieur !

— Où demeurent vos enfants ?

— A deux lieues d'ici, à Schœnheim...

— Ce n'est pas précisément mon chemin, fit à part lui le soldat... Mais un détour ne gênera pas mon cheval. Il n'est pas fatigué, lui... Et il y a urgence, plus que pour mes dépêches, à présent que la bataille est gagnée.

L'officier soulève dans ses bras la pauvre femme déjà tout engourdie. Il la place sur l'encolure de sa brave bête, remonte.

Moins d'une heure plus tard, on arrivait près d'un village dont les lumières trouaient la nuit rendue translucide par la réverbération de la neige.

— C'est ici ! s'écria la femme, maintenant réchauffée... Ludwig ! Paula !

A cet appel, un jeune homme et une fille sortirent d'une des premières maisons de Schœheim.

— Maman !

— Mes enfants !

Déjà elle est dans leurs bras.

Et déjà aussi, le cavalier s'éloigne au grand trot de sa monture. Bientôt, il n'est plus qu'un point noir à l'horizon.

La mère entre à la maison avec ses enfants. Et l'instant d'après, elle leur racontait comment elle avait été sauvée par cet inconnu.

— Nous ignorons son nom, dit Paula ; mais nous n'avons pas besoin de le savoir pour prier pour lui !

⁂

Le 25 décembre, il y avait grande revue, passée par l'empereur, dans les plaines d'Austerlitz.

Nombreuse était la foule, et parmi elle se trouvaient Ludwig, Paula et leur mère.

Napoléon passait devant le front des troupes, suivi d'un brillant état-major.

Soudain, la femme de Schœnheim tressaille.

— C'est lui ! dit-elle en désignant un jeune capitaine de cuirassiers.

— Ton sauveur, mère ?

— Oui...

Ludwig quitta sa mère et sa sœur.

Où allait-il ? Se renseigner sans doute et tâcher d'apprendre le nom du dévoué bienfaiteur.

Le soir, celui-ci, avec quelques camarades, fumait sa bonne pipe de campagne dans une chambre nue et triste de village autrichien, à deux ou trois kilomètres d'Austerlitz.

— Chien de pays ! disait-il. Pas moyen de réveillonner !

— Le fait est, dit un autre, que notre Noël de l'an dernier était plus gai, à Paris.

— Et surtout plus confortable !

— Nous avions du faisan...

— Et des huîtres...

— Et du champagne...

— Tandis qu'aujourd'hui, nous n'avons qu'une mauvaise bière et deux boîtes de conserves.

— Jeûnons, mes frères, jeûnons !

On frappa à la porte. Un jeune homme entra. Il portait un lourd panier.

— M. le capitaine de Villemoraine ? demanda-t-il avec respect en se découvrant.

— C'est moi, mon ami.

— Monsieur, vous avez sauvé ma mère, il y a trois semaines.

— Votre mère ?

— Oui, elle mourait de froid dans un fossé... Je n'ai guère de moyens de vous prouver ma reconnaissance ; mais je sais que les vivres sont rares dan ce pays ravagé par la guerre. Je sais aussi que les officiers français aiment à faire le réveillon. Voulez-vous accepter, avec mes remerciements émus, ce modeste cadeau, monsieur ?

Il déposa le panier sur la table.

Il contenait un pâté, un poulet froid, des fruits et plusieurs bouteilles de vieux vin de Moravie.

Quelque peu surpris, Villemoraine voulut à son tour remercier Ludwig ; mais ce dernier avait déjà disparu, comme le capitaine l'avait fait lui-même dans la nuit du 3 décembre.

— A table ! cria-t-il. Pour le réveillon de 1805 !

— Mais avant, raconte-nous...

— Non, au dessert. Et le titre de l'anecdote sera : *Un bienfait n'est jamais perdu !*

Georges SPITZMULLER.

Gazette du Nord

On nous annonce les fiançailles de **Mlle Denise Mullier**, fille de Mme Louis Mullier-Delature, avec **M. Jacquart Van Eslande**, de Tourcoing.

Samedi 19 décembre, ont eu lieu, à **BAMBECQUE**, les funérailles de **Mme Elise Colpaert**, épouse de **M. René Jeos**. La levée du corps fut faite à 10 heures, par M. l'abbé Debeer, vice-doyen, assisté de MM. Dejonghe et Houvenaegel.

MM. les doyens de Cassel et d'Hondschoote, M. le curé de Rexpoëde et plusieurs autres prêtres faisaient deuillants. Une foule nombreuse était venue prouver à la famille éprouvée par cette mort si brusque, combien son deuil était partagé. De nombreux paroissiens de Rexpoëde étaient venus donner à leur vicaire, M. Colpaert, une marque de sympathie et de condoléances. L'offrande dura jusqu'à la fin de la messe.

La tristesse se lisait sur tous les visages. Les pauvres surtout sentaient qu'ils perdaient une bienfaitrice. La défunte faisait le bien si délicatement. Elle avait une façon à elle de donner, d'encourager, de mériter l'affection des petits et des humbles qui l'approchaient. Ces témoignages de sincères regrets, ces prières ferventes récitées près de la tombe de la disparue, seront certainement pour la famille éprouvée, une consolation. Puissent-ils adoucir aussi la douleur de M. Joos et de ses enfants.

SÉNAT

Séance du dimanche 20 décembre

Le Sénat a siégé hier dimanche, pour continuer l'examen du budget.

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Dubost. Les sénateurs sont assez nombreux et les tribunes du public abondamment garnies.

Le Sénat commence par adopter un projet tendant à distraire la section du Cap-d'Ail de la commune de la Turbie pour l'ériger en commune distincte et un projet intéressant l'octroi de Lillers.

Puis le Sénat commence la discussion générale du

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. RIOU proteste contre l'intrusion des délégués dans les demandes en autorisation d'ouvertures d'écoles.

M. RIVET appelle l'attention du ministre sur la nécessité d'améliorer la situation des chefs des travaux et des préparateurs des Facultés des Sciences.

Le général MERCIER proteste contre la nomination du professeur Thalamas à la Sorbonne.

L'orateur rappelle qu'en 1893, une loi fut votée par le Sénat dans le but d'honorer la mémoire de Jeanne d'Arc.

L'orateur considère que les manifestations récentes du quartier latin ne sont pas le résultat d'une campagne politique, mais marquent l'indignation de la jeunesse française en voyant l'insulteur de Jeanne d'Arc à la Sorbonne.

M. COUYBA appelle l'attention du Sénat sur deux questions :

1° Les résultats de la loi de 1902 sur la réforme de l'enseignement secondaire; 2° l'orientation pratique et humanitaire qu'il convient de donner à l'enseignement primaire supérieur.

M. de LAMARZELLE rappelle les engagements pris l'an dernier par le gouvernement en ce qui concerne l'organisation du service religieux à l'intérieur des lycées et collèges. Ces engagements ont été méconnus; les familles sont obligées de payer pour l'éducation religieuse de leurs enfants.

M. FESSAR Ddemande s'il ne serait pas possible d'ouvrir plutôt les bibliothèques pour que les étudiants puissent y travailler le matin.

M. DOUMERGUE rassure M. Couyba sur les résultats de la loi de 1902. Répondant à la question de M. de Lamarzelle, il déclare que l'autonomie des lycées permettra de payer un prêtre. Ce sera l'affaire des Conseils d'administration.

Le ministre déclare à M. Riou qu'il saura punir les incartades des instituteurs qui propageraient l'antimilitarisme à l'école.

Au général MERCIER, M. Doumergue répond qu'il n'a pas eu à s'occuper de la nomination de M. Thalamas à la Sorbonne.

Le Conseil de l'Université a donné un avis favorable à la demande de M. Thalamas. Le ministre n'a pas qualité pour intervenir contre les décisions de ce conseil.

Après une réplique de M. de LAMARZELLE et du général MERCIER, la discussion générale est close.

Les chapitres du budget de l'instruction publique sont adoptés après observations de MM. PEYTRAL, FESSARD et GOMOT.

Le Sénat aborde l'examen de la

LOI DE FINANCES

M. César DUVAL pose une question au sujet de la réfection du cadastre de la Haute-Savoie.

M. GIRAULT (du Cher), appelle l'attention du Sénat sur la situation difficile des bûcherons.

Après avoir réservé l'article 1 qui indique le total des crédits ouverts au budget et voté l'article 2 qui a pour but de faciliter les opérations d'évaluation du revenu de la propriété non bâtie.

Le Sénat engage un débat pour l'article 3 voté par la Chambre et dont la Commission des Finances propose la disjonction.

M. RATIER demande le rétablissement de cet article qui exempte de la taxe prévue par la loi de 1889, les sociétés qui consacrent tout ou partie de leur patrimoine à la construction et à la vente des maisons individuelles. Suivant la loi d'avril 1906, l'exemption n'est accordée qu'aux sociétés consacrant exclusivement les ressources sociales à la construction et à la vente des maisons. L'orateur demande au Sénat de supprimer le mot exclusivement.

M. POINCARÉ insiste pour la disjonction, ainsi que le ministre des finances. Elle est combattue par M. PEYROT.

M. GUIELLIER appuie également l'amendement de M. Rabier.

Combattue par la Commission, l'amendement est repoussé par 159 voix contre 109.

La disjonction proposée par la commission est donc maintenue.

L'article 4, relatif au recouvrement des dépenses faites pour l'étude et l'application des mesures de sécurité ou d'hygiène dans les mines est repoussé.

L'article 5, qui établit une taxe sur les chasses gardées, est disjoint.

Les articles 6, 7, 8 sont adoptés.

A propos de l'article 9, une longue discussion s'engage.

L'article 9 modifie les conditions d'évaluation des propriétés bâties pour la perception du droit d'enregistrement sur les échanges, successions ou donations.

Sur la proposition de M. TOURON la commission propose son texte en faisant une distinction pour les établissements industriels.

MM. CAILLAUX, MONIS et TOURON prennent la parole ; finalement le texte de la commission est adopté.

Séance levée à 7 h. 25; séance ce matin à 9 h. 15.

La production du pétrole dans le monde

La production du pétrole dans le monde suit une marche constamment ascendante que le tableau suivant met en lumière :

Années	Prod. mondiale en tonnes
1857	275
1860	66 693
1870	700 818
1880	3 897 203
1890	9 817 695
1900	19 570 163
1906	28 315 820
1907	35 094 086

La Roumanie est le plus ancien pays producteur de pétrole. Jusqu'en 1858 sa production d'ailleurs très minime (1.200 tonnes en 1860), représente la presque totalité de la production mondiale.

En 1858 furent découverts les gisements pétrolifère de Pensylvanie. Dès ce moment et à ce moment seulement l'industrie du pétrole fut créée. En 1860, les Etats-Unis produisaient 65.500 tonnes. En 1870, cette production décuplée atteignait 689.000 tonnes ; en 1880, 3.643.000 tonnes ; en 1890, 6 millions de tonnes. 18 Etats américains produisent actuellement du pétrole et de nouveaux gisements sont constamment découverts. Les Etats les plus riches en pétrole sont la Californie, le Kansas, l'Oklaoma, l'Illinois, le Texas, l'Ohio, la Pensylvanie et la Virginie.

La Russie se place au deuxième rang des pays producteurs de pétrole, mais sa production est en décroissance marquée depuis quelques années, beaucoup plus, semble-t-il, à cause des mauvais procédés d'exploitation qu'à cause de l'épuisement des gisements. En 1880, elle a donné 400.000 tonnes ; en 1901, 11.500.000 ; en 1907, 8 millions 247.795.

Voici enfin un tableau donnant le chiffre de la production en tonnes par pays, pendant les deux années qui viennent de s'écouler :

Pays	1907	1906
Etats-Unis	22 149 062	16 785 662
Canada	105 299	75 777
Mexique	139 255	—
Pérou	8 232	5 650
Russie	8 247 795	7 829 240
Indes Néerlandaises	1 178 297	1 152 199
Galicie	1 175 974	797 299
Roumanie	1 199 097	897 001
Indes Anglaises	579 316	598 101
Japon	289 199	227 530
Allemagne	106 379	76 954
Italie	7 450	7 500
Autres Etats	4 000	3 922
Total	35 094 086	28 315 820

RENOUVELLEMENT des Chambres de Commerce

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 20 DÉCEMBRE 1908

LILLE

1er Bureau. — Cantons Centre et Sud-Ouest. — Inscrits : 1 catégorie, 173 ; 2e catég., 216 ; 3e catégorie, 1.606. — Président, M. Duponchelle, conseiller municipal ; assesseurs, D. Chevalier, L. Danel, C. Verley, Leys ; secrét., J. Billaert.

1re catégorie. — Votants : 59. — Gustave Barrois, 57 ; René Baudon, 57 ; Maurice Bernard, 55 ; Georges Delebart, 55 ; Paul Delemer, 56 ; Charles Delesalle, 57 ; Alfred Descamps, 56 ; Gustave Dubar, 56 ; Arthur Duhem, 57 ; Edmond Faucheur, 56 ; Julien Le Blan, 56 ; Eugène Roche, 58 ; Maurice Wallaert, 56 ; Marcel Laurenge, 57 ; Paul Stahl, 55.

2e catégorie. — Votants, 42. — Edouard Decoster, 38 Henri Decroix, 39 ; Paul Giraud, 39 ; Louis Guérin, 39 ; Georges Guilbaut, 39 ; Georges Masqueller, 39.

3e catégorie. — Votants, 106. — César Deraet, 94 ; Albert Legrand, 101 ; Edouard Mience, 99.

2e bureau. — Salle du Conservatoire. — Cantons Nord et Ouest. — Inscrits, 1.311. — Président M. Désiré Danel ; assess., MM. Ovigneur, Nuytien, Bernard, Cavle ; secrétaire, Nuytien.

1re catégorie. — Votants, 195. — G. Barrois, 50 ; R. Baudon, 49 ; M. Bernard, 50 ; G. Delebart, 50 ; P. Delemer, 50 ; Ch. Delesalle, 50 ; A. Descamps, 50 ; G. Dubar, 48 ; A. Duhem, 50 ; Edm. Faucheur, 50 ; J. Leblan, 50 ; E. Rogie, 50 ; M. Wallaert, 49 ; M. Laurenge, 49 ; P. Stahl, 50 ;

2e catégorie. — E. Decoster, 31 ; H. Decroix, 31 ; P. Giraud, 31 ; L. Guérin, 31 ; G. Guilbaut, 31 ; G. Masqueller, 31.

3e catégorie. — C. Deraet, 83 ; A. Legrand, 101 ; E. Mience, 91.

3e bureau. — Rue Molière. — Inscrits, 1724. — Président, M. Lesot ; assesseurs, MM. Spriet, Lefort, Vaillant, Lepers ; secrétaire, Vaillant.

1re catégorie. — votants, 36. — G. Barrois, 35 ; R. Baudon, 35 ; M. Bernard, 33 ; G. Delebart, 34 ; P. Delemer, 35 ; Ch. Delesalle, 34 ; A. Descamps, 35 ; G. Dubar, 32 ; A. Duhem, 33 ; Ed. Faucheur, 35 ; J. Le Blan, 35 ; E. Rogie, 34 ; M. Wallaert, 34 ; M. Laurenge, 36 ; P. Stahl, 35.

2e catégorie. — Votants, 27. — Ed. Decoster, 27 ; H. Decroix, 27 ; P. Giraud, 25 ; L. Guérin, 27 ; G. Guilbaut, 27 ; G. Masqueller, 25.

3e catégorie. — Votants, 90. — C. Deraet, 89 ; A. Legrand, 90 ; Ed. Mience, 90.

4e bureau, rue de Bouvines. — Cantons Est e tNord-Est. — Inscrits 1491.

Président, Léonard Danel, cons. munic. Ass. Charles Remy, Louis Delesalle, Henri Desombre, J. Descamps. Secrét., L. Delesalle.

1re catégorie. — G. Barrois, 29 voix; M. Bernard, 29; P. Delemer, 29; Ch. Delesalle, 29; E. Rogié, 29; M. Laurenge, 29; R. Baudon, 28; G. Delbart, 28; E. Faucheur, 28; J. Le Blan, 28; M. Wallaert, 28; P. Stahl, 28; G. Dubar, 27; A. Duhem, 27. A. Descamps, 28.

2e catégorie. — E. Decoster, 13 voix; H. Decroix, 13; P. Giraud, 13; G. Guilbaut, 13; G. Masquelier, 13; L. Guérin, 12. — Vot. 13.

3e catégorie. — C. Deraet, 105 v.; A. Legrand, 101; Ed. Mience, 108. — Votants : 113.

ROUBAIX

Hier, a eu lieu le second tour de scrutin pour l'élection des trois candidats de la 3e catégorie. Il a donné les résultats suivants pour le bureau de la mairie de Roubaix.

Le bureau était composé de M. G. Sayet, adjoint au maire, président; MM. Cousu V., Fraignac A., Provoyeur Fl., Montignies E., assesseurs; M. Vanhuille H., secrétaire.

Inscrits 1406; votants 110.

MM. Emile Wicart, pharmacien, 104 voix; Clément Florin ,boulanger, 104; Louis Boussut, jardinier, 103; divers, 1; blancs, 5.

TOURCOING

Le scrutin de ballottage pour l'élection des trois membres de la Chambre de Commerce appelés à représenter le commerce de détail (3e catégorie), a donné les résultats suivants :

Inscrits, 1.788 ; votants, 342. Ont obtenu : MM. Decouvelaere Alfred, pharmacien, 336 voix ; Flipo René, marchand de fourrages, 337 ; Grau Denis fils, bijoutier, 336.

Le scrutin ayant lieu à la majorité relative, tous trois sont élus.

Le bureau était composé comme suit : MM. Emile Wagnon, conseiller municipal, président ; Victor Werbroucq, Albert Fourligne, Augustin Dujardin et Edouard Maréchal, assesseurs ; François Odou, secrétaire ; Edouard Delecluse, secrétaire administratif.

ARMENTIÈRES

Restaient à élire les candidats de la 2e catégorie. Inscrits 732; votants 61.

MM. Delannoy Jean, membre sortant à Armentières, 61; Guy Benjamin, marchand de bois à Merville, 61; Onof Jérôme, négociant à Bailleul, 61.

DUNKERQUE

Il restait à élire les candidats de la 3e catégorie.

Les résultats officiels des chefs-lieux de canton ne sont pas parvenus à la sous-préfecture de Dunkerque dimanche soir; mais des renseignements officieux permettent d'assurer que MM. Schipman, Pyl et Cappelle sont élus.

VALENCIENNES

Les candidats à élire étaient ceux de la 2e catégorie. Inscrits 2050; votants 139.

MM. Boulanger 131 voix; Boulet, 128; Peuron, 128; Chimot, 131.

Ce sont les résultats des trois cantons de Valenciennes; mais quelque soit le résultat des cantons de Denain, Condé, St-Amand et Bouchain, les quatre candidats sont élus.

Loterie de la Presse du Nord

Le Numéro 164.161 gagne. . 100.000 francs
» 705.623 » 10.000 »
» 22.138 » 5.000 »

Les 2 Numéros : 401.272 et 275.598 gagnent chacun 1.000 francs.

Les 4 Numéros suivants gagnent chacun 500 fr. : 476.258 ; 855.409 ; 690.925 ; 188.373.

Voir plus loin les autres Numéros gagnants

MORT
de Son Eminence le Cardinal LECOT

Bordeaux. — Une dépêche de Chambéry annonce la mort, samedi soir, dans cette ville, du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, à l'âge de 77 ans. Le cardinal Lecot revenait de Rome, où il s'était rendu à l'occasion du jubilé pontifical.

⁂

Bordeaux. — La nouvelle de la mort du cardinal est parvenue dimanche matin à Bordeaux comme un coup de foudre. Le cardinal, malgré son grand âge, prodiguait ses forces jusqu'à l'extrême limite. Il n'était pas remis des fatigues du Congrès diocésain de novembre qu'il récolut à l'improviste d'aller à Rome. Il voulait voir le Pape, disait-il. Etait-ce un pressentiment ? Les observations respectueusement affectueuses de son entourags furent impuissantes à le détourner de son projet. Il partait le 8 décembre. On connaît les touchants égards prodigués par Pie X au cardinal. Celui-ci, rentré en France vendredi, s'arrêtait samedi à Chambéry, d'où il devait gagner Lyon pour une réunion d'évêques et de cardinaux, projetée depuis quelque temps. Il était attendu à Bordeaux mardi.

⁂

Bordeaux, 20 décembre. — Un second télégramme de Chambéry donne sur la mort du cardinal Lecot les détails suivants :

Hier soir le cardinal se trouvait chez Mgr Dubillard ; il paraissait en excellente santé, quoiqu'un peu fatigué par son voyage, et rien ne faisait prévoir sa fin tragique.

Les deux prélats dînèrent ensemble. Vers neuf heures Mgr Lecot se disposait à se retirer lorsqu'il tomba frappé d'une attaque d'apoplexie. La mort fut foudroyante.

L'émotion à Rome

La mort du cardinal Lecot a été apprise à Rome par une dépêche reçue par M. Hertzog, supérieur de la procure de Saint-Sulpice, qui alla aussitôt au Vatican communiquer la triste nouvelle au cardinal Merry del Val. Celui-ci fut douloureusement surpris car le cardinal Lecot avait laissé à Rome l'impression d'une santé satisfaisante, mettant dans ses communications au Pape et au Secrétaire d'Etat, une admirable clarté.

Les obsèques

Bordeaux. — Le Chapitre métropolitain vient de désigner comme vicaires capitulaires, MM. les abbés Berbiguier, Veillalle et Videau, vicaires-généraux, et a confirmé dans ses fonctions M. l'abbé Olivier, secrétaire-général.

⁂

Les obsèques auront lieu à Bordeaux, le 28 décembre.

Le corps du cardinal partira lundi de

FEUILLETON N° 1.

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

PREMIERE PARTIE

LA CONTRE-LETTRE

I

L'Attente.

Sur la rive droite de la Loire, à une lieue de Tours et non loin de la célèbre abbaye de Marmoutier, s'élevait majestueusement le château de Rocnoir, dont les hautes tours crénelées dominaient le village auquel il avait donné son nom. L'antique maison des marquis de Rocnoir est alliée aux premières familles de France. Un de ses ancêtres s'est illustré aux croisades, et plusieurs de ses membres ont été revêtus de la pourpre romaine. De là sans doute l'origine de la devise : **Courage et foi**, c'est-à-dire alliance de la chevalerie et de la religion.

Le 21 août 1792, l'orage révolutionnaire grondait de toutes parts et menaçait toutes les têtes. Un nom illustre, une grande fortune n'inspiraient plus le respect de tous. Le peuple, égaré par des tribuns en délire, disciples de Voltaire et de Rousseau, se soulevait contre le trône et les autels. Le bon et saint roi Louis XVI supportait la peine des souillures de Louis XV et de l'orgueil de Louis XIV. C'est en vain que des gentils hommes réunis pour veiller sur la vie, lui avaient fait un rempart de leurs corps. Ils n'avaient servi qu'à rehausser la victoire d'ipeuple dans la funeste journée du 10 août.

Parmi ces chevaliers de l'infortune, le marquis de Rocnoir s'était distingué par une audace qui allait jusqu'à la témérité. Qu'était-il devenu dans l'attaque du palais ? On l'ignorait.

Les bruits vagues et sinistres qui étaient parvenus jusqu'à Tours, avaient pris des proportions effrayantes en passant de bouche en bouche. C'est en vain qu'on essayait de rassurer la marquise et de lui faire prendre quelque repos. L'agitation de son esprit nécessitait une action continuelle, sans qu'aucun abjet pût occuper longtemps son attention. Elle se promenait triste et silencieuse dans les allées de grands arbres qui servaient d'avenue au château. De là elle découvrait la route qui mène de Rocnoir à Tours et qui, longeant la Loire, traverse de riantes prairies. Mais les beautés de la nature n'attiraient pas ses regards, qui étaient toujours fixés sur la route, où le moindre objet appelait son attention.

Lorsqu'on a toujours joui de la prospérité, on ne comprend presque jamais la force des premiers avertissements du malheur qui nous menace. C'est ainsi que la marquise, même dans son inquiétude, était loin de penser que son mari, le noble et courageux marquis de Rocnoir, se cachait comme une bête fauve, marchant la nuit, veillant le jour, pour éviter des regards ennemis et dérober sa tête à l'échafaud.

Vainement le fils de la marquise, le jeune Fernand de Rocnoir, charmant chérubin de huit ans, souriait à sa mère en lui apportant des bouquets et en se jouant à ses pieds avec l'insouciance de l'enfance. L'amour conjugal l'empêchait de jouir des tendresses maternelles. Cette joie, qu'elle ne pouvait ni partager ni troubler, lui faisait mal. Elle s'éloigna et s'enfonça dans de sombres allées d'arbres séculaires ; elle parvint à une sorte de belvédère que quatre hêtres touffus soutenaient en guise de colonnes. Au pied de ce belvédère formé par la nature, l'Are coule une eau claire et limpide en serpentant entre des collines abruptes. Ces lieux convenaient aux sombres pensées qui troublaient l'âme de la marquise.

Les deux aspects de ce château, dont l'un, par ses riantes prairies, inspire la joie et l'autre, par ses rochers abruptes, engendre la mélancolie et des idées lugubres, forment une image de l'existence de l'homme, qui ne peut jamais jouir du bonheur sans qu'à côté de lui, il aperçoive la douleur.

La marquise était un exemple frappant de ces alternatives de joie et de tristesse. Naguère encore son mari et son qls se trouvaient auprès d'elle. Les bruits politiques étaient si éloignés qu'elle les entendait à peine. Mais le départ du marquis n'avait pas tardé à jeter un voile sur cette riante existence. La mélancolie s'était peu à peu changée en tristesse et en une poignante angoisse.

Quoique douée d'une grande énergie, la marquise cherchait, comme toutes les femmes, sa force en dehors d'elle ; elle aimait à s'appuyer sur son mari, comme le lierre s'attache au chêne. Orpheline dès son enfance, élevée sous la tutelle d'un oncle qui lui inspirait plus de crainte que d'affection, son cœur, à dix-sept ans, était un foyer de sentiments d'autant plus vifs qu'ils avaient été plus longtemps comprimés. Cette affection expansive fit le charme de son union avec le marquis de Rocnoir. Elle ne pouvait exprimer qu'un seul regret : le ciel avait refusé à ses prières une fille, cette joie de la mère ,comme le fils est l'orgueil du père.

Mais tout disparaissait maintenant devant la crainte de perdre son mari. Plongée dans ces sombres réflexions, la marquise restait appuyée sur le tronc de l'un de ces arbres séculaires qui avaient vu passer sous leur ombrage tant de personnes agitées par des sentiments bien divers.

La cloche de l'église du village tinta l'*angelus* et rappela la marquise aux pensées du ciel. Elle se mit à genoux et pria avec ferveur ; elle se releva plus calme et plus forte.

En ce moment un rayon de soleil dorait l'horizon sauvage que la marquise avait devant les yeux, et le rendait moins sévère. Le château de Villefort, que l'on apercevait à une demi-lieue, paraissait en feu. Qui n'a remarqué ce jeu d'optique ? Les rayons du soleil *couchant*, qui n'ont plus la vertu de réchauffer la nature, semblent la mettre en feu.

Le comte de Villefort était ami et parent du marquis ; mais leurs caractères étaient bien différents. Tandis que l'un combattait la révolution qui livrait à la royauté un assaut d'autant plus redoutable que les aspirations du peuple avaient été plus longtemps comprimées, l'autre se tenait à l'écart. On eût dit qu'il voulait faire pardonner son existence par son attitude modeste. Il avait blâmé plusieurs fois le marquis de ses imprudences : c'est ainsi qu'il appelait ses actes d'héroïsme. Depuis le départ du marquis, sa frayeur avait redoublé : il ne se rendait plus à Rocnoir. La comtesse seule allait voir et consoler son amie. Cette femme était aussi énergique que son mari était pusillanime. Elle puisait dans son orgueil des arguments qui la rassuraient.

Le jour où commence notre récit, plusieurs paysans, réunis dans une salle du château, payaient leurs redevances entre les mains de Laurent, intendant du marquis.

Sur le bureau de l'intendant s'élevaient des piles d'or et d'argent.

— Approchez donc, disait Laurent aux paysans. Facilitez-moi le travail en inscrivant vos noms sur le montant de vos redevances. N'oubliez pas que je n'habite le château que depuis un an. En si peu de temps, il est impossible de connaître les nombreux tenanciers de M. le marquis.

Les paysans se bousculèrent pour manifester leur empressement.

— Avoir tant d'ennuis, se disait Laurent à lui-même, pour encaisser cet or, et ne pouvoir le garder pour soi !

Pendant qu'il établissait les comptes et écrivait les reçus, les paysans se retirèrent dans un coin de la salle.

Bientôt l'un d'eux adressa la question suivante à un jeune homme aux allures frondeuses.

— Dites donc, Pierre, vous qui allez à la ville et qui lisez les gazettes, n'y a-t-il rien de nouveau là-bas à Paris ?

— Oui, à Paris, dites-nous cela, Pierre, répéta un autre paysan.

Pierre répondit avec emphase :

(à suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch VERRIE.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille